

Les trois parties se préparent à mettre en oeuvre l'ALENA le 1^{er} janvier 1994. Ce processus est bien engagé tant au Canada qu'au Mexique. Aux États-Unis, le président Clinton a déjà commencé à consulter le Congrès, tandis que l'Administration négocie avec nous des accords parallèles sur l'environnement et les normes du travail. L'Administration américaine a reconfirmé son intention de déposer sa loi de mise en oeuvre de l'ALENA à temps. Nous avons toutes les raisons de croire que l'Accord sera mis en vigueur dans les trois pays à la date prévue.

L'ALENA, comme l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis sur lequel il est fondé, sera conforme au GATT du point de vue tant de la politique que du droit. Le principe qui sous-tend notre approche régionale et mondiale du commerce est celui de la libéralisation.

À cet égard, Arthur Dunkel, directeur général du GATT, a fait remarquer il y a quelque temps que les approches régionale et mondiale du commerce sont les «deux faces de la même médaille». Il a dit : «Le multilatéralisme et le régionalisme peuvent coexister : mieux, ils peuvent en fait se renforcer l'un l'autre.»

Ceux d'entre nous qui font des affaires dans la région du Pacifique peuvent se réjouir de l'importante contribution de l'APEC, l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique. Elle a renforcé le processus des NCM et accordé un appui solide à la libéralisation du commerce à tous les niveaux dans notre région.

Le nuage noir qui se profile à l'horizon est la tendance au commerce administré entre le Japon et les États-Unis.

J'ai parlé au Premier ministre, M. Miyazawa, et à d'autres membres du cabinet japonais en avril dernier du fait que le commerce administré risque de miner nos efforts multilatéraux et de causer des dommages réels aux autres fournisseurs du Japon. À ce moment-là, les fournisseurs de pièces d'automobile canadiens faisaient l'objet d'une discrimination en vertu du programme «Buy USA» dans leurs affaires avec les sociétés japonaises.

Nous avons continué à rappeler nos préoccupations tant au Japon qu'aux États-Unis. On nous a assuré que l'amélioration de l'accès au marché se fera sur la base de la Nation la plus favorisée (NPF). Toutefois, vous pouvez comprendre nos doutes, étant donné les pressions politiques visant la réduction du déficit commercial aux États-Unis.

Je tiens à souligner que notre participation à l'ALENA ne porte atteinte d'aucune façon à notre engagement envers la libéralisation du commerce par le biais de l'Uruguay Round.